

# **FORMATION**

## Prévention du suicide : Module évaluation du potentiel suicidaire et orientation

## 9 et 10 décembre 2021 - Clermont-Ferrand

La formation "Agir en prévention du suicide" est composée de trois modules, conçus par M. Séguin (enseignante chercheuse, docteure en psychologie, institut Douglas, Montréal), N. Chawky (psychologue-chercheuse, Institut Douglas, Montréal), CE. Notredame (psychiatre, CHRU Lille) et P. Grandgenèvre (psychiatre, CHRU Lille). Ces modules sont accrédités par le Groupement d'Étude et de Prévention du Suicide (GEPS) et la Direction Générale de la Santé (DGS). Chacun est adapté à un public différent et proposé en fonction du profil des participants. A la suite, l'ensemble des professionnels formés est mis en relation afin de créer un réseau d'acteurs en capacité d'orienter ou de prendre en charge le public en crise suicidaire au niveau d'un territoire.



### **OBJECTIFS**

A l'issue de cette formation, les participants seront en capacité de :

- Discuter des représentations sur le suicide et repérer les freins et entraves
- Reconnaître les signes d'une souffrance psychique et plus spécifiquement d'une crise suicidaire chez une personne.
- Évaluer, au moyen d'une investigation clinique adéquate, le risque suicidaire d'une personne
- Évaluer le degré de dangerosité (létalité du moyen)
- Évaluer le niveau d'urgence (imminence du passage à l'acte)
- Évaluer le risque de passage à l'acte (via les facteurs de risque et de protection)
- Être capable d'orienter vers un intervenant de crise après s'être assuré de son accessibilité, ou vers d'autres ressources si l'intervention de crise n'est pas nécessaire
- Connaître ses propres limites et savoir comment se préserver
- Être en lien avec des personnes formées aux autres modules (intervenants de crise et sentinelles)
- Connaître les maillons locaux nécessaires à une orientation juste et efficace des personnes repérées et évaluées comme étant en situation de crise suicidaire.



### ::: FORMATEURS

Margarita Krafft, psychologue clinicienne **Dr Pascal Souplet**, médecin du travail



### PUBLICS et PRÉREQUIS

Professionnels de santé (médecins, psychologues, infirmiers...) et travailleurs sociaux formés à l'entretien clinique, issus des services de santé, médico-sociaux et éducatifs et susceptibles d'être au contact d'une population à risque suicidaire.

## Les professionnels intervenant auprès des jeunes seront prioritaires en 2021.

Les personnes en situation de handicap sont accueillies ; pour permettre les meilleures conditions de formation nous vous proposons de vous signaler en amont.



### LIEU

IREPS Délégation Puy-de-Dôme 13 rue Louis Rosier 63000 Clermont-Ferrand



## DURÉE & HORAIRES

2 jours, soit 14h au total. Horaires de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Tarif: Sans frais pédagogiques

Grâce au soutien financier de l'ARS ARA

#### **VALIDATION DE LA FORMATION**

Emargement et suivi de présence par demi journée. Evaluation des acquis par questionnaire en fin de formation.

Date de publication ou de mise à jour de ce programme : 28/09/2021

1/2



**IREPS Auvergne-Rhône-Alpes** 

Siège social: 62 cours Albert Thomas, 69008 Lyon

www.ireps-ara.org

N° de SIREN : 323 390 161 - N° de déclaration d'activité : 82 69 06 790 69







# **FORMATION**

## Prévention du suicide : Module évaluation du potentiel suicidaire et orientation

### 9 et 10 décembre 2021 - Clermont-Ferrand



## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel. Non diplômante. Validant le DPC pour les professionnels concernés. Groupe de 10 à 15 participants.

Démarche participative qui alterne des apports théoriques, des études de cas et des travaux de groupes.



### Contenu de la formation :

- Contexte et données épidémiologiques
- Connaissances communes sur le suicide
- Crise et crise suicidaire
- Evaluation du potentiel suicidaire
- Conditions relationnelles à l'évaluation
- Orientations
- Focus sur les populations spécifiques
- Identifier et comprendre le fonctionnement des réseaux de prévention locaux

### Suivi de l'exécution :

- Feuilles de présence
- Mises en situation
- Formulaire d'évaluation de la formation
- Certificat de réalisation de l'action de formation
- Délivrance d'une attestation

#### Ressources pédagogiques :

- Accueil dans une salle dédiée à la formation
- Utilisation du vidéoprojecteur pour les apprentissages
- Travail autour des idées reçues
- Jeu de rôle
- Visionnage, étude et analyse de séquences vidéo
- Supports de formation fournis aux participants via un dossier en ligne (extranet).

Renseignements pédagogiques
Julie Mallet - IREPS ARA Délégation Puy-de-Dôme
Tél. 04 73 30 29 40 - julie.mallet@ireps-ara.org

Date de publication ou de mise à jour de ce programme : 28/09/2021

2/2



IREPS Auvergne-Rhône-Alpes

Siège social : 62 cours Albert Thomas, 69008 Lyon

www.ireps-ara.org

N° de SIREN : 323 390 161 - N° de déclaration d'activité : 82 69 06 790 69







# FORMATION

## INSCRIPTION

Je souhaite m'inscrire à la formation :

### PRÉVENTION DU SUICIDE: MODULE ÉVALUATION DU POTENTIEL SUICIDAIRE

ET ORIENTATION - Jeudi 9 et vendredi 10 décembre 2021 - Clermont-Ferrand

Merci d'écrire lisiblement et de remplir tous les champs pour que nous puissions vous répondre.

STAGIAIRE	
NOM: Prénom:	
Profession / fonction :	
Adresse (si inscription à titre individuel):	
Tél : Travaillez-vous avec le public « Jeune	s »: Oui  Non
Email individuel OBLIGATOIRE :	
STATUT / ORGANISME EMPLOYEUR	
Nom ou raison sociale :	
Adresse :	
Nom et prénom du référent formation :	
Tél : Email du référent formation <b>OBLIGATOIRE</b> :	
Vous vous inscrivez en tant que :  Salarié(e) du secteur public  Salarié(e) du secteur privé  Personne en recherche d'emploi  Particulier  Bénévole  Profession libérale ou indépendant  Êtes-vous formé à l'entretien clinique ?  Oui Non Souhaitez-vous valider votre obligation DPC ? (professionnels concernés)	Bulletin à retourner par mail ou courrier avant le 5 novembre 2021 à IREPS ARA délégation Puy-de-Dôme 13 rue Louis Rosier 63000 Clermont-Ferrand Tél. 04 73 30 29 40 julie.mallet@ireps-ara.org
Oui Non	
BASE DE DONNÉES PRÉVENTION SUICIDE	
En participant à cette formation, vous acceptez que vos coordonnées soient inscrites dans la base de données régionale du réseau prévention suicide de l'ARS ARA (accès donné à toutes les personnes formées). Vous pourrez à tout moment nous solliciter pour modifier ces données. Si les coordonnées à communiquer diffèrent de celles du bulletin d'inscription, merci de les noter ici :  Nom:	
Email : Téléphone :	

IREPS Auvergne Rhône-Alpes

IREPS Auvergne-Rhône-Alpes www.ireps-ara.org

N° de SIREN : 323 390 161 - N° de déclaration d'activité : 82 69 06 790 69

Soutien







Les frais d'hébergement, de restauration et de déplacement sont à la charge du participant ou de son financeur. Une convention de formation, à nous retourner signée, vous sera envoyée par mail avant le début de la formation.

Nombre de participants limité à 15 personnes. Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée et en fonction des prérequis mentionnés.